

# COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

**Ne payez pas vos frais médicaux si vos ressources sont modestes.**



**Vous ne payez pas**



chez le médecin



à l'hôpital



et en pharmacie

**Et vous ne payez pas la plupart des lunettes et des prothèses dentaires et auditives.**

## En pratique

**Le coût de la Complémentaire santé solidaire dépend de vos ressources :**

- soit elle coûte moins de 1€ par jour par personne
- soit elle ne vous coûte rien

**Pour savoir si vous pouvez demander la Complémentaire santé solidaire, trois possibilités :**

- vous répondez aux questions sur le simulateur d'ameli.fr
- vous prenez rendez-vous avec votre caisse d'assurance maladie
- vous appelez le **0 800 971 391** Service & appel gratuits

## NOTES :

---

---

---

---

---

---

---

---



## Et sur ameli.fr...

**Vous pouvez prendre rendez-vous avec votre conseiller depuis votre compte ameli.**